



À l'attention des citoyen.ne.s montoise.s

Le premier courrier que vous avez reçu était erroné. Votre habitation se situe en zone dérogatoire extra-muros et non intra-muros.

Veuillez tenir compte des fréquences de collecte de ce courrier.






OBJET : MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SCHÉMA DE COLLECTE

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avons annoncé dans un précédent courrier, votre intercommunale Hygea mettra en place, **dès le 7 novembre prochain**, un nouveau système de **collecte des déchets**.

- ✓ Votre sac blanc sera supprimé et remplacé par
 - un **sac vert** : pour les déchets organiques (déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier..)
 - un **sac moka** : pour les déchets résiduels (les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement)
 - des **Points d'Apport Volontaire (PAV)** : il s'agit d'un complément à la collecte en porte-à-porte du sac moka, accessible 7j/7. Vous pourrez y déposer vos déchets résiduels en vrac ou dans n'importe quel sac jetable
- ✓ Aucun changement pour la collecte des PMC
- ✓ Aucun changement pour la collecte des papiers-cartons

Les 5 grands modes de collectes

Comment ?	Quoi ?	Quand ?	Détails
	Déchets organiques les déchets de cuisine, petits déchets de jardin, mouchoirs, serviettes en papier, ...	Chaque semaine	Un sac vert de 20L (0,35€ / sac)
	Déchets résiduels les autres déchets : déchets non-collectés sélectivement	Toutes les 2 semaines	Un sac moka de 25L (0,54€/sac) ou 50L (1€/sac)
	Papiers-cartons rien ne change	Toutes les 2 semaines	Papiers-cartons en vrac, ficelés, 1m ³ maximum
	PMC rien ne change	Toutes les 2 semaines	Le sac bleu de 60L (0,13€ / sac)
	Points d'apport volontaire (PAV) les déchets résiduels que vous mettez dans votre sac moka peuvent également être déposés dans un PAV, en vrac ou dans n'importe quel sac jetable - le PAV est un complément à la collecte des déchets	Accessibles 7j/7 Horaire défini dans le Règlement Général de Police spécifique aux Déchets	Des PAV (conteneurs collectifs ouvrables au moyen d'un badge électronique) répartis sur le territoire du grand Mons (0,54€/ouverture = 25L)

* Prix 2022

1. Les points d'apport volontaire en complément de la collecte

Des points d'apport volontaire seront placés prochainement sur le territoire du Grand Mons. Ce sont des conteneurs fixes et équipés d'un tiroir d'une contenance de 25 litres dans lequel vous pourrez venir déposer à tout moment vos déchets résiduels. Dans ce cas, vos déchets résiduels peuvent être déposés en vrac ou dans n'importe quel autre sac, et non pas dans un sac payant estampillé Hygea.

Afin de pouvoir utiliser les PAV, vous devrez acheter au préalable un badge d'ouverture au prix de 10,80 €. Ce badge vous donnera droit à 20 ouvertures (0,54€/ouverture)*. Vous pourrez recharger votre badge sur webshop.hygea.be (onglet « Points d'apport volontaire»). Les badges seront en vente dans les magasins locaux. Dès que ces points d'apports volontaires seront fonctionnels, vous trouverez la liste de ces commerces et leurs emplacements sur les sites internet nouvellecte.hygea.be et www.mons.be.

2. La période de transition/d'adaptation

La période de transition (du 7 novembre au 7 janvier), vous permettra d'écouler vos derniers sacs blancs. Pendant cette période, que vous utilisiez des sacs blancs ou des sacs moka, la collecte des déchets résiduels n'aura lieu qu'**une semaine sur deux à partir du 7 novembre** conformément au calendrier de collecte joint à ce courrier.

- ✓ **Dès le 15 septembre 2022** : les sacs moka, qui remplaceront les sacs blancs, seront en vente et pourront être présentés toutes les semaines (à la fréquence des sacs blancs).
- ✓ **Dès le 15 octobre 2022** : les sacs verts seront en vente mais pas encore collectés.
- ✓ **A partir du 7 novembre 2022** : les sacs verts seront collectés chaque semaine et les sacs moka seront collectés toutes les 2 semaines.
- ✓ **A partir du 9 janvier 2023** : plus aucun sac blanc ne sera collecté. Seuls les nouveaux sacs verts et moka, tous deux estampillés Hygea, seront collectés.

3. La vente de sacs

- ✓ Dès le 15 septembre : vente des sacs moka dans vos commerces locaux habituels (liste des points de vente sur nouvellecte.hygea.be et sur www.mons.be)
- ✓ Dès le 15 octobre : vente des sacs verts dans vos commerces locaux habituels (liste des points de vente sur nouvellecte.hygea.be et sur www.mons.be)

4. Les échanges de rouleaux de sacs

Des permanences seront organisées pour vous permettre d'écouler vos rouleaux de sacs. Seuls les rouleaux de sacs blancs, 30l et 60l, entiers (non entamés, avec bagues, estampillés Hygea) pourront être échangés contre les rouleaux de nouveaux sacs. Les rouleaux de 30L seront échangés contre des 25l et les 60L contre des 50l (moka). Un rouleau de sacs blancs = un rouleau de sacs moka.

Les séances d'échange seront organisées aux dates suivantes :

- Le 14 novembre de 14h30 à 19h : RAEC Mons, Stade Tondreau Avenue du Tir, 80 - Prenez le chemin à côté du café "Au Derby" - Passez les barrières en vous dirigeant sur la gauche
- Le 16 novembre de 14h30 à 19h : Salle CALVA de Jemappes, avenue du Roi Albert 641
- Les 16 et 23 novembre de 14h30 à 19h : Salle CALVA d'Harmignies, rue Vieille Eglise 3
- Les 23 et 29 novembre de 14h30 à 19h : Salle CALVA de Spiennes, rue Gontrand Bachy 9
- Le 29 novembre de 14h30 à 19h : Salle CALVA de Maisières, avenue des Espinois 79

5. Séances d'information à destination des citoyens

Des séances d'information citoyenne seront organisées prochainement.

- Le **14 septembre** de 17h à 18h30 à la maison de quartier de Mons, Ile aux oiseaux 30
- Le **19 septembre** de 18h30 à 21h à la salle CALVA de Flénu, Pavé du Vingt 9
- Le **20 septembre** de 17h à 18h30 à la maison de quartier de Jemappes, Avenue du Coq 82
- Le **20 septembre** de 18h à 20h à la maison de quartier de Nimy, Résidence du Soleil 64
- Le **21 septembre** de 17h à 18h30 à la maison de quartier de Mons, Rue André Masquelier 4/9
- Le **28 septembre** de 18h à 19h30 à la maison de quartier de Mons, Chemin Cense Gain 149, Pavillon 2
- Le **4 octobre** de 18h à 20h à la maison de quartier de Nimy, Résidence du Soleil 64
- Le **6 octobre** de 17h à 18h30 à la maison de quartier de Cuesmes, Rue de Cibly 253

Inscrivez-vous auprès de notre call-center : 0800/11.799 ou via info@hygea.be.

Ce que vous devez retenir

15 septembre 2022	Vente des sacs moka dans vos commerces locaux habituels
15 octobre 2022	Vente des sacs verts dans vos commerces locaux habituels
Du 14 au 29 novembre 2022	Echanges de rouleaux de sacs
7 novembre 2022	Nouveau schéma de collecte entre en application
7 novembre 2022 au 7 janvier 2023	Période de transition (possibilité de sortir ses sacs blancs à la fréquence des mokas)
9 janvier 2023	Plus AUCUN sac blanc ne sera collecté

Vous trouverez, en annexe de ce courrier, votre calendrier de collecte pour les mois de novembre et de décembre 2022. Fin décembre 2022, vous recevrez votre calendrier de collecte 2023. Consultez également l'application recycleapp.be afin de ne rater aucune collecte.



Vous avez des questions, des doutes... ?

N'hésitez pas à consulter les sites nouvellecte.hygea.be et mons.be ou à contacter le **0800/11799** (n° **gratuit**) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 pour obtenir toutes les informations utiles et relatives au nouveau système de collecte.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions de croire Madame, Monsieur, Chère Montoise, Cher Montois, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jacques De Moortel
Directeur Général
d'Hygea

Jean-Marc Dupont
Président
d'Hygea